DEPECHES TELEGRAPHIQUES

DERNIÈRES NOUVELLES

CANADA

Commencement d'incendie

QUEBEC, 13—Vers cinq heures, hier matin, le feu a éclaté dans la fonderie de balles dependant de la cartoucherie et située dans les anciennes casernes de l'artillerie, en bas de la porte Saint-Jean. C'est l'employe qui avait allumé les fourneaux, une heure auparavant, qui s'en est aperçu, et il est allé de suite avertir les pompiers du poste No 4, rue Saint Paul, qui sont accourus et ont éteint les flammes avant qu'elles se fussent propagées. Pertes légères. Pas d'assurances.

Guérison

—Ces jours derniers, une personne venant de Saint-Romuald et ne pouvant marcher seule arrivait en pelerinage à Sainte-Anne de Beaupré. Apres avoir rempli ses devoirs religieux, elle se sentit subitement guérie. On peut juger de la vive émotion de cette privilégiée de la bonne sainte Anne.

Maritime

Depuis l'ouverture de la navigation 679 goélettes et bateaux de marches sont venus des paroisses environnantes. Trois vaisseaux ont été licenciés par la douane pour faire le commerce local de la province.

—Le "Napoleon III" qui est désemparé, est arrivé dans notre port à la remorque du "Druid."

Les élections au Manitoba

WINNIPEG, 13—Le gouvernement Greenway a remporté les élections provinciales par une majorité encore plus forte qu'il ne s'y attendait, ayant emporté 32 comtés sur 37.

Les élections se sont faites paisiblement. Le gouvernement réclame cette victoire comme le triomphe des droits provinciaux, mais il la doit aussi à l'apathie des conservateurs qui ne sont pas d'accord avec M. Norquay.

Les Sauvages de la Colombie

VICTORIA, C. A. 13—On a reçu mercredi, par un vapeur venant du nord, des nouvelles de l'état d'anarchie qui règne à Hagelton, sur la riviere Skrena. Depuis un certain temps, plusieurs constables ont essayé d'opérer l'arrestation d'un meurtrier sauvage. Le 19 juin, celui-ci fit un effort desespéré pour se sauver, revolver au poing. Un coup de revolver fut tiré sur lui. Il n'en fit aucun cas. Alors on l'abattit d'un coup de carabine Winchester, et il mourut de ses blessures peu de temps apres. Les sauvages soulevés, menacèrent de tuer tous les blancs du district. Les trois constables ont fortifié le poste de la baie d'Hudson à Hagelton et peuvent tenir tête aux assaillants si le poste n'est pas incendié.

Les parents du sauvage tue menacent d'exterminer les blancs. Ils ont déjà demandé $1,500 comme compensation. Ils demandent aussi qu'on leur livre le constable qui a tué le sauvage, pour qu'ils le torturent, et un fusil comme souvenir.

Le gouvernement va probablement envoyer par un vapeur un détachement de troupes à Hazelton. Si le voyage se fait heureusement, ce sera le premier vapeur qui aura remonté la riviere Skeena jusqu'à cet endroit.

En attendant, on craint que les Sauvages ne commettent des déprédations sanglantes.

NEW-WESTMINSTER, C. A. 13—On dit aujourd'hui que les nouvelles reçues de la situation à Hazelton sont plus graves que ne le comportaient les nouvelles d'hier. Le gouvernement se propose d'envoyer un détachement de la batterie "C" par le steamer "Caroline," de la marine impériale, jusqu'à l'embouchure de la riviere Skeena. Le détachement sera alors transféré à bord d'un vapeur d'un faible tirant d'eau qui le conduira à Hazelton, où de promptes mesures seront prises, car la vie de toute la population blanche est à la merci des Sauvages.

Territoires du Nord-Ouest

WINNIPEG 13—Voici la proclamation par laquelle Son Honneur M. Royal a fait connaitre sa nomination comme lieutenant gouverneur du Nord Ouest.

A tous ceux que ces presentes verront. SALUT :

Attendu qu'il a plu à Son Excellence le gouverneur général, par Commission sous le Grand Sceau du Canada, datée à Ottawa le premier jour de juillet, 1888, de me nommer lieutenant gouverneur dans et pour les Territoires du Nord-Ouest, dans la Puissance du Canada, et qu'il m'a, de plus, dans et par la dite Commission, autorisé et commandé d'exercer et remplir toutes choses en la maniere voulue suivant les divers pouvoirs, dispositions et instructions qui me sont donnés ou conférés par et en vertu de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, de tous autres statuts à cet égard et de la dite Commission, selon telles instructions qui peuvent de temps à autre m'être données relativement aux Territoires du Nord-Ouest par ordre du Conseil Privé du Canada ou par le secrétaire d'Etat du Canada et conformément à toutes lois qui sont ou pourront devenir en force dans les Territoires du Nord Ouest :

Sachez maintenant que j'ai, en conséquence, jugé à propos d'émaner cette proclamation pour faire connaitre la dite nomination de Son Excellence ; et aussi je requiers et commande, par les présentes, que tous et chacun les officiers Territoriaux de Sa Majesté dans les dits Territoires, continuant dans l'exercice de leurs divers charges et emplois respectifs, et que les loyaux sujets de Sa Majesté et tous autres que les présentes peuvent concerner en prennent connaissance et se conduisent en conséquence.

Donné sous mon Seing et le Sceau des Territoires du Nord Ouest, à l'hôtel du gouvernement, Régina, dans les dits Territoires, ce quatrième jour de juillet nil huit cent quatre-vingt-huit et dans la cinquante-deuxième année du regne de Sa Majesté.

J. ROYAL.

ETATS-UNIS

Nouvelle catastrophe de chemin de fer

NEW-YORK 13—Un épouvantable accident dans lequel cinq personnes ont été tuées et quarante autres blessées, a eu lieu sur la ligne du Virginia Midland Railroad entre Orange et Barboursville (Virginie), par suite de l'effrondement partie d'un viaduc en bois.

Le viaduc, traversant un ravin, avait une hauteur de quarante-huit pieds et l'on savait très bien qu'il n'était pas solide. La compagnie avait même commencé des travaux pour combler le ravin.

Quoi qu'il en soit, un train express, à destination du sud, qui avait quitté Alexandria mercredi soir vers onze heures et demie, s'est engagé sur le viadne quelques instants plus tard. Conformément aux ordres donnés par la compagnie à ses employés à cause du peu de solidité du viaduc le train ne marchait qu'avec une vitesse de six milles à l'heure. La locomotive était presqué arrivée à l'extrémité du viaduc, lorsque tout à coup un effroyable craquement s'est fait entendre.

Une partie du pont s'est effrondrée sous le poids du train ; le wagon des fumeurs, le wagon poste, le wagon d'express et le wagon des bagages ont été precipités au fond du ravin, entrainant avec eux, d'un côté la locomotive et son tender, et de l'autre deux wagons de voyageurs. Seuls deux wagons-lits sont restés sur la partie du viaduc qui ne s'était pas écroulée. Toutes les lumières des wagons ont été éteintes dans la chute et, par bonheur, le feu n'a pas pris aux décombres, comme cela arrive si souvent en pareil cas.

Aussitôt après l'accident, le mécanicien nommé Watkins, n'ayant été que très légerement blessé, a couru à Orange pour demander des secours par dépêche à Alexandria. Un train de secours, dans lequel ont pris place plusieurs médecins, a été organisé en toute hâte dans cette derniere ville, et s'est rendu immédiatement sur le lieu de l'accident. Les morts et quelques-uns des blessés ont été transportés à Orange et les autres blessés à Charlottesville.

Le dernier ouragan

NEW-YORK, 13—L'ouragan qui s'est déchaine pendant la nuit de mercredi à jeudi sur New-York, a été beaucoup plus violent sur la côte et dans la région des lacs.

Le bateau-phare des Etats-Unis a été jeté sur la côte à Fire Island ; mais, à part cet accident, on n'en signale pas d'autres dans le voisinage immédiat de New-York. A Newport et à Boston, au contraire, des yachts et de nombreuses embarcations de pêche ont péri. Le bruit court à Boston que de dix à douze embarcations de toute sorte ont sombré et que plusieurs personnes ont été noyées. Dans les montagnes Blanches, et notamment à Mount Washington (New-Hampshire), il y a eu une violente bourrasque de neige, et, en moins d'une demi heure, la temperature y est descendue de 21 degrés Fahrenheit. On affirme qu'à Mount Washington même, il est tombé un pied de neige.

EUROPE

Mesures rigoureuses

ROME 13—Une dépêche de Massouah dit que le commandant italien de cette place a donné récemment l'ordre à tous les habitants de payer les taxes municipales. Les négociants grecs ont refusé, prétendant qu'ils agissaient d'après les conseils du consul de France sous la protection duquel ils étaient places. Alors le commandant a annoncé qu'il allait prendre des mesures rigoureuses si les taxes n'étaient pas payées.

Le général Boulanger

PARIS 13—Lorsque le général Boulanger a quitte le palais Bourbon, la foule assemblée au dehors a crié : "A bas Boulanger !" "A bas le dictateur ! A l'eau, à l'eau !" pendant que de vigoureux sifflets se faisaient entendre. Quelques faibles applaudissements y ont répondu.

Le général Boulanger a l'intention de se présenter successivement aux élections législatives qui doivent avoir lieu dans la Dordogne, le Loiret, l'Ardèche et le Nord.

PARIS 13—M. Floquet et le général Boulanger se sont battus en duel, à l'epée, ce matin. Tous deux ont été légèrement blessés.

PARIS, 13—Le général Boulanger est blessé plus grievement qu'on l'a annoncé d'abord. La blessure qu'il a reçue à la gorge est profonde de deux pouces et demi et les chairs sont lacerées. Peu s'en est fallu que la pointe de l'épée de son adversaire ne tranchât la veine jugulaire. Les duellistes d'expérience ne portent jamais de tels coups hormis que ce ne soit dans un duel à mort. Les medecins redoutent des conséquences serieuses ; des symptômes d'inflammation se manifestent et la respiration du blessé est gênée.

PARIS 13 (3 h. a.m.)—La fievre n'a point diminué et la respiration est toujours gênee. Le général, à qui on avait administré de la morphine, a pu dormir une partie de l'apres-midi et au commencement de la nuit. Les efforts qu'il fait de temps à autre pour respirer inquiètent ses amis qui accourent alors a son chevet. Les médecins craignent qu'il ne soit suffoqué.

Au parlement italien

ROME, 13—La chambre des deputés a discuté un projet de loi tendant à la réforme de la loi communale et provinciale. La loi accorde les droits électoraux à tout homme sachant lire et écrire et payant un minimum d'impôts. Les extrémistes ont proposé l'établissement du suffrage universel ; mais le président du conseil, M. Crispi, a déclaré que, si cette dernière proposition était votée, la loi serait retirée ; le projet primitif a alors été voté par 295 voix contre 52.

Le ménage du roi Milan

BELGRADE, 13—On dit que la reine Nathalie a consenti à rester à Wiesbaden jusqu'à ce qu'une décision locale ait été prise à l'égard de la garde de son fils. Le prince de Bismarck lui a conseillé de se conformer aux désirs du roi Milan et de laisser l'affaire s'arranger sans l'intervention des tribunaux. La reine, craignant qu'on n'essaye de lui enlever par ruse le prince héritier, a entouré ce dernier d'une surveillance spéciale, et ne lui permet pas de sortir de la maison qu'ils habitent.

Mines de charbon en feu

LONDRES, 13—Une dépêche du Cap (Afrique), dit que le feu s'est déclaré hier soir dans les mines de Charbon Debeers, à Kimberley. Huit cents hommes sont ensevelis ; les travaux de sauvetage, qui ont commencé aussitôt, continuent toujours. On croit que 500 personnes ont péri, y compris M. Lindsay, directeur de la compagnie. Un grand nombre de blancs se trouvent parmi les malheureux emprisonnés dans les mines.

Allemands et Anglais

BERLIN 13—L'émotion créée en Allemagne par les rapports des médecins allemands qui ont soigné le défunt empereur Frédéric est intense, et leurs critiques du traitement du docteur Mackenzie forment l'unique sujet des conversations. La *Gazette de la Croix* commente ces rapports et accable d'invectives le médecin anglais.

A la question de savoir pourquoi les médecins allemands n'ont pas sauvé le malade royal des mains du docteur Mackenzie, la *Gazette nationale* répond que, d'après les regles prussiennes, les médecins allemands étaient empêchés par leur position officielle dans la tragédie de faire un appel au public, mais qu'ils en ont appelé à l'empereur Guillaume, alors que le prince malade était à San Remo ; l'un des médecins s'expliqua sans détour à l'empereur. Guillaume Ier se montra vivement affecté des faits qui lui étaient exposés, mais répondit : "Mon fils a cinquante-six ans, et personne ne saurait lui enlever le droit de prendre les décisions qu'il lui plait au sujet du traitement de sa maladie.

Les journaux progressistes, qui inclinent à défendre le docteur Mackenzie, font remarquer que huit autres docteurs, tous intéressés dans la question du traitement, n'ont pas signé le rapport dirigé contre le docteur Mackenzie.

On annonce que les docteurs Bergmann et Gerhardt recevront la décoration de première classe de l'ordre de Hohenzollern.

LONDRES 15—La *Pall Mall Gazette* publie une importante correspondance de Berlin, datée du 10 juillet, qui contient les assertions suivantes : "Le palais de Friedrichskron, à Potsdam, où habite l'impératrice douairière Victoria, a toute l'apparence, s'il n'en a pas le nom, d'une prison, et l'ex-impératrice y est virtuellement en état d'arrestation. Elle n'est l'objet d'aucune considération de la part de l'homme aujourd'hui au pouvoir. Il est probable que la raison de cet état de choses est qu'on veut amener l'ex-impératrice à livrer les papiers de son défunt mari."

Le *Pall Mall Gazette* reproche au prince de Bismark d'avoir permis la publication des rapports des médecins allemands. Ces documents, dit la *Gazette*, sont un objet de scandale pour l'Europe. Aucun des médecins n'aurait osé publier son rapport s'il n'avait été assuré auparavant de trouver en haut lieu aide et approbation. A l'appui de son dire, la *Gazette* cite le fait que deux des médecins ont été ultérieurement décorés. Le journal en conclut que l'empereur Guillaume et le prince de Bismark ont donné leur sanction à l'attaque dirigée contre le docteur Mackenzie et, par-dessus lui, contre l'impératrice Victoria. Il ajoute que la *Gazette de la Croix*, de Berlin, désapprouve sans aucun doute l'empêchement, dû au docteur Mackenzie, d'une opération fatale et la prolongation de la vie de Frédéric III qui a permis à un monarque d'esprit libéral de monter sur le trône. "Quoi qu'il en soit, déclare en terminant la *Pall Mall Gazette*, ce fait n'arrive pas à justifier la hâte sauvage dirigée contre un médecin qui a empêché l'exécution professionnelle de Frédéric lorsqu'il était prince héritier."

D'autre part, on annonce officieusement que la correspondance de la *Pall Mall Gazette* n'avance que des faits absolument faux.

La *Saint James Gazette* dit à ce propos : "On annonce officieusement que la nouvelle publiée par la *Pall Mall Gazette*, et annonçant que l'impératrice douairière Victoria est virtuellement en état d'arrestation au château de Potsdam, est une abominable fable. Le rédacteur de la *Pall Mall Gazette*, bien que se rendant parfaitement compte du caractere monstreux de la nouvelle, la publie quand même. Le correspondant de ce journal à Berlin n'existe probablement pas plus que ne s'est passée cette histoire, la plus fausse et la plus malveillante qui ait jamais été inventée.

Le voyage de Guillaume II

BERLIN, 13—La flotte qui doit escorter l'empereur Guillaume II dans son voyage en Russie sera la plus grande flotte que l'Allemagne ait jamais reunie. Elle comprendra six cuirasses, quatre avisos, quatre navires de l'escadre d'evolution et une flottille de torpilleurs.

L'empereur Guillaume est parti de Potsdam pour Spandan ce soir à 7 heures à bord du yacht royal ; il se rendra ensuite de Spandan à Kiel par chemin de fer.

Un diner diplomatique a été donné hier soir au château de Potsdam en l'honneur des ambassadeurs étrangers. Etaient presents : l'empereur Guillaume, le comte Herbert de Bismark, M. de Wedell-Piesdorf, président du reichstag, le docteur Lucanus et les généraux Albedyll, Eulenberg et de Rauch.

SAINT PETERSBOURG, 13 — L'empereur Guillaume est attendu ici le 22 juillet.

Explosion

ROME 13—Des nouvelles de Massouah annoncent qu'une certaine quantité de gélatine explosive a éclaté dans une poudrière à Fort Arkiko. Sept soldats ont été blessés ; une enquête a ete ordonnee.

La confédération canadienne

LONDRES 13—Le banquet par lequel on a célébré le 21e anniversaire de la Confédération canadienne a eu lieu sous la présidence du maire Stewart, d'Ottawa. On y remarquait une brillante société. Au nombre des convives se trouvant M. Sandford Fleming, sir Adam Wilson, l'honorable M. Mowat, le baron Knutsford, lord Lansdowne, sir Charles Tupper, M. Dalton McCarthy, M.P., M. A. F. McIntyre, M. Donald Macmaster.

Au toast à "notre mère patrie" proposé par M. Dalton McCarthy, qui dit que le Canada desirerait la fédération imperiale, lord Knutsford, secrétaire des colonies, répondit que le gouvernement imperial s'intéressait beaucoup au bien-être et au progrès du Canada. Quant à la fédération impériale, il est sûr d'une chose, c'est que la proposition doit en venir des colonies et non de l'Angleterre, qui donnera à la question sa plus sérieuse attention.

Lord Lansdowne, dans sa reponse au toast à "Notre gouverneur général," a fait l'éloge du patriotisme des hommes politiques du Canada quelque divergence qu'il y ait dans leurs opinions. La discussion de la réforme a operer dans la constitution actuelle du Canada pouvait faire du bien si elle était bien conduite.

Sir Charles Tupper a fait l'historique de l'établissement de la Confédération, et a rappelé le succès du fonctionnement de la constitution du Canada, bien que l'expérience ait pu prouver la nécessité de quelques réformes. Il a accueilli avec satisfaction la question de la fédération impériale, parce que le projet est inspiré par des motifs patriotiques et le désir de resserrer les liens entre les colonies et la mère patrie. Il a terminé par un contraste entre la position financiere du Canada d'aujourd'hui et celle du Canada de 1866, qui avait de la difficulté à se procurer £100,000 pour la construction d'un chemin de fer de Truro a Pictou

L'honorable M. Mowat a dit que sir Chs Tupper est un geant dans la politique de parti au Canada. Il espère qu'il restera à son poste actuel, dont il remplit les fonctions de d'une manière exemplaire de toute critique, et animé par le seul désir de travailler au progrès du Canada. Il remercia lord Knutsford pour la sérieuse attention et le vif intérêt qu'il porte à tout ce qui concerne le Canada. La constitution du Canada n'est certainement pas parfaite, mais dans les réformes à opérer il faudra plutôt affermir qu'affaiblir les liens qui unissent les colonies à la mère patrie.

COURRIER DE MONTREAL

—M. Owens, député d'Argenteuil, est en cette ville.

—M. Rocheleau, député de Chambly, est en cette ville.

—M. Félix Fournier, de Paris, est descendu hier soir au Windsor.

—M. et madame Chapleau sont partis hier après-midi, pour Sherbrooke.

—Sir Adolphe Caron est parti, hier soir, de Québec pour retourner à Ottawa. Il doit prochainement faire un voyage au Saguenay.

—Les deux hommes, Lapointe et Clermont, tués par un convoi du Grand-Tronc, laissent chacun une famille dans la misère.

—Grand bal à Vaudreuil, vendredi prochain, sous le patronage des pensionnaires de l'hôtel Lotbiniere. Plus de 400 invitations ont été envoyées.

—Hier matin, une barge a été emportée par le courant depuis Lachine jusque au dessus du pont du Pacifique, ou elle s'est échouée sur un fond de roc.

—Joseph Emond, âge de 25 ans, hôtelier de la rue Bonsecours, s'est infligé de graves blessures en tombant du haut d'un escalier, sur la rue Saint Paul.

—Louis Sauvageau, âge de 22 ans, demeurant au No 108 de la rue Dufresne, en travaillant sur les quais, jeudi, s'est fait couper le pied avec une hache.

—L'hon. J. A. Chapleau et Madame Chapleau sont partis hier matin de Montréal pour Sherbrooke. L'hon. Secrétaire d'Etat sera de retour à Montréal ce soir.

—Des ouvriers sont à faire aux bureaux du député chef de police quelques changements dont nous avons déjà parlé. Le chef Hughes prendra bientôt possession de ses nouveaux bureaux.

—On fait en ce moment signer une requête demandant à M. Casimir Saint-James de se présenter comme échevin à Saint-Gabriel, à la place de l'échevin Morris, démissionnaire.

—Un proprietaire de la rue Sherbrooke a reçu avis du departement des chemins de défaire sa clôture en fil de fer barbelé, dont il n'est pas permis de se servir dans les limites de la ville.

—Le détective Trempe a retrouvé dans un hôtel, non loin du poste central de police, la montre, la chaine et la voiture de Philias Lavalliere, de Saint-Rémi, qui prétendait qu'on lui avait tout volé.

—Un incendie a causé des dommages assez considérables hier après-midi à 2 hrs et vingt minutes, en éclatant dans le toit de la maison portant le No 594 de la rue Saint Hypolite, habitée par M. Jean Normandeau, menuisier.

—Philias Lavallière, habitant de Saint Henri, a été volé mardi après-midi de sa chaine de montre, de sa bourse ainsi que de son cheval et de sa voiture. Le détective Trempe a trouvé les articles volés dans un hôtel, ouune personne que l'on recherche maintenant les avait laissés.

M. Adolphe Brosseau, âgé de 26 ans, fils de M. D. C. Brosseau, de Montréal, se promenait en voiture, mercredi soir, sur le chemin de Lachine. Rendu près de Blue Bonnets, le cheval prit le mors aux dents et M. Brosseau, en tombant de voiture, se cassa la jambe. Le blessé a été transporté au domicile de son père, rue Dorchester, où il reçut les soins du Dr A T. Brosseau.

John Ritchie, de la rue Mignonne, a été condamné avant-hier matin, par la cour des Sessions Spéciales, à cinq ans de pénitencier, pour avoir, dans le courant du mois de juin dernier, attaqué sur la route M. James Dall, de Lachine, et lui avoir volé sa montre et $12. En rendant la sentence, le juge Desnoyers déclara que le prisonnier ayant déjà été en prison quatre fois, et au pénitencier de 1881 à 1883, ainsi que de 1883 à 1888, il croyait de son devoir de lui infliger le maximum de la peine pour en débarrasser le plus longtemps possible la société.

Antoine Desroches, homme avancé en âge, a été pris tout à coup, jeudi après-midi, d'un accès de faiblesse pendant qu'il traversait le carré Chabollez. L'ambulance ayant été mandée promptement, le malheureux a été recueilli et transporté à l'hôpital Notre-Dame. Les médecins de la maison se sont empressés de lui administrer des remèdes, espérant lui sauver la vie, mais en vain. Il est mort le même soir sur les 8 heures.

On n'a pas été capable de savoir le lieu de résidence du défunt. Il était, dit-on, à l'hôtel Valade, place Chabollez, un peu avant l'accident.

FINANCE et COMMERCE

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. FORGET & CIE., courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions. No 1715 rue Notre-Dame Montréal.

MONTREAL 13 Juillet 1888.

STOCKS	Valeur des parts	Dernier dividende pour ciento	Vendeurs Pour $100	Acheteurs Pour $100
Banque de Montréal	$200	5	216	215½
Banque Ontario	100	3½	123	121½
Banque du Peuple	50	3	107	104
Banque Molson	50	4	171½	171½
Banque de Toronto	100	6	210½	209½
Banq. Jacques-Cartier	25	3½	86½	80
Banque des Marchands	100	3½	136½	135½
Banque du Quebec	100	3½		
Banque Nationale	100	3		
Banq. des Tow. de l'Est	50	3½		
Banque Union	50	3		
Canadian B'k of Com.	50	3½	117½	116½
Imperial Bank	100	4		
Dominion Bank	50	6		
Banque d'Hamilton	100	4		
Banque Standard	50	3½		
Banque Hochelaga	100	3	100	
Banque Ville-Marie	100	3½		
DIVERS				
Intercol'nial Coal Co	100			
Montreal Tel. Co	40	2 3m.	88½	88½
Rich. & Ont. Nav. Co	100		53½	53
Montreal Street R'y Co	50	6	205	203
Montreal Gas Co	40	6	211½	211½
Canada Cotton Co	100			
Montreal Cotton Co	100		85	78½
Dundas Cotton Co	100		36½	35
Hochelaga Cotton Co	100	2½ 3m	125	100
Stormont Cotton Co	100			
Merchants Manf'g Co	100			
Royal Can. Ins	25	3		
Mont'l Loan & Mort. Co	100	3		
Canada Shipping Co	100			
Canada Paper Co	100	5		
Guarantee Co	100			
Can. N. W. Land Co	25		55	54
Bell Telephone Co	$100	1½ 3m		
Accident Ins. Co	100			
Canadian Pacific R'y	100	1½	57½	56½
Montreal p. c. Stock				
Montreal 8 p. c. Stock				
Canada Cotton bonds				
Montreal Cotton bonds				
Dundas Cotton bonds				
Champ. & St. L. bonds				
Canada Central bonds				
Can. Pac. land bonds				
Inter. Coal bonds				
Harbor 6½ p. c. bonds				
" 6 p. c. bonds				
" 5 p. c. bonds				

AVANT-MIDI

13 parts.	Banque de Montréal	à	215½
25 "	do	à	216½
38 "	do	à	216
25 parts.	Banque des Marchands	à	135½
1 "	do	à	136½
90 "	do	à	136
50 "	Montreal Telegraph Co	à	88
120 "	do	à	88½
5 parts.	Montreal Street Railway	à	203
8 "	Canada Shipping Co.	à	20
55 "	Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	84½
25 "	do do	à	83

APRES-MIDI

125 parts.	Telegraphe	à	88½
50 "	do	à	88⅞
75 parts	Cie Nav. Richelieu et Ontario	à	83½
125 "	Canada Cotton	à	39½
115 "	Montreal Cotton Co	à	80
25 "	Dundas Cotton	à	36

MARCHÉ DE GROS

Montréal, 13 Juillet 1888.

GRAINS

Blé roux d'hiver du Canada	96	à	97½
Blé blanc d'hiver do	96	à	97½
Du Printemps do	83	à	84
No 1 Manitoba	96	à	98
No 2 do	95	à	95
No 1 Nord-Ouest	91	à	93
Pois, 66 lbs, en magasin	85	à	87
Avoine, 34 lbs	49	à	50
Seigle	50	à	00
Orge	55	à	60
Blé-d'inde, droits payés	72	à	75

FARINES

Patente d'hiver	$4 90	à	5 00
Patente du printemps	4 75	à	4 85
Extra supérieure de choix	4 40	à	4 50
Extra	4 15	à	4 30
Superfine	3 50	à	4 00
Forte de boulanger	4 50	à	4 70
EN SACS D'ONTARIO			
Extra	2 00	à	2 05
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres	0 00	à	4 50
Farine d'avoine, en barils	0 00	à	5 15
Farine d'avoine granulée, en barils	0 00	à	5 70
Farine graminée	0 00	à	0 00

Quantité de produits reçus hier

	G. T.	P. C.	Canal
Blé, minots		5,279	25,246
Blé d'Inde, minots			23,285
Pois, minots	400		9,672
Farine, barils	29	2,677	
Potasse, pots, barils	11		
Œufs	96		75
Beurre, tinettes	257	116	26
Fromage, boites	987	3,378	209
Cochons apprêtés		2	
Cuir, rouleaux	111		
Whiskey, esprit de vin fûts			15
Tabac, paquets	10		

PROVISIONS LOCALES

Lard canadien, par baril	$19 00	à	00 00
Lard pour aliments, de l'ouest, b.	17 50	à	18 00
Lard de l'ouest, le baril	18 50	à	19 00
Lard légère pour aliments, le baril	0 00	à	17 50
Bœuf pour aliments, le baril	0 00	à	0 00
Bœuf indien pour aliments	0 00	à	0 00
Jambon, la lb.	0 12½	à	0 13½
Jambon sous canvas, la lb.	0 12½	à	0 13½
Jambon vert, la lb	0 00	à	0 00
Flanc vert, la lb	0 00	à	0 00
Saindoux de l'ouest, en seaux, lb	0 10½	à	0 00
Saindoux canadien, en seaux	0 00	à	0 10
Lard fumé, la lb	0 11	à	0 11½
Epaules	0 00	à	0 08
Suif raffiné, la lb	0 05½	à	0 06
ALCALI			
Perlasse par 100 lbs	$3 00	à	$3 10
Potasse, 1re qualité	4 00	à	4 10
Potasse, 2e qualité	3 75	à	3 90
BEURRE	c.		c.
Crémerie	18	à	20
Townships	18	à	19
Morrisbourg	17	à	18
De l'Ouest	16	à	17
FROMAGE			
Meilleur, colore	9½	à	9¾
" blanc	9¾	à	9½
Bon	9½	à	9½
Moyen	8¾	à	9

MARCHÉ DE DETAIL

Farines et Grains

Farine de blé, par 100 lbs	$2 00	à	2 30
Farine de Sarasin, par 100 lbs	1 90	à	2 00
Farine d'Avoine, par 100 lbs	0 00	à	2 00
Farine de Blé-d'Inde, par 100 lbs	1 25	à	1 90
Moulée, par 100 lbs	1 20	à	1 40
Son, par 100 lbs	0 00	à	0 85
Avoine par sac	1 00	à	1 10
Pois, par minot	1 00	à	1 10
Blé-d'Inde, par minot	1 15	à	1 25
Fèves, par minot	1 40	à	1 60
Sarasin, par sac	0 95	à	1 05
Graine de lin, par minot	0 00	à	1 20

Légumes

Patates, le sac	$0 80	à	1 00
Choux, la doz	0 60	à	0 00
Haricots, le ¼ minot	0 00	à	1 00
Betteraves, le minot	0 00	à	0 60
Oignons, doz. de bottes	0 00	à	0 40
Céleri, la douzaine	0 00	à	0 60
Laitue, la douzaine	0 25	à	0 00
Persil, par bottes	0 00	à	0 05
Menthe, par bottes	0 00	à	0 05
Navets, au minot	0 00	à	0 60
Oignons espagnols, la douzaine	0 00	à	0 50
Concombres, doz	0 00	à	0 60
Tomates, la douzaine	0 00	à	0 40
Rhubarbe, la doz	0 00	à	0 30
Radis, la doz	0 00	à	0 40
Choufleur, la pièce	0 25	à	0 00
Asperge, la botte	0 00	à	0 25
Patates fraiches, le minot	0 00	à	1 25
Pois vert, ¼ de boisseau	0 00	à	0 25
Choux nouveaux, la pièce	0 00	à	0 20
Navets nouveaux, doz. de bottes	0 00	à	1 50
Carottes nouvelles, doz. de bottes	0 00	à	0 60

Fruits

Pommes nouvelles, le baril	$3 50	à	4 00
Citrons, la boite	3 50	à	4 00
Bananes la (douzaine)	0 30	à	0 00
Atocas, le gallon	0 00	à	0 50
Oranges de Valence, la boite	10 00	à	11 00
Citrons de Messine, la boite	5 00	à	6 00
Cerises de Californie, la boite	0 20	à	0 00
Abricot de Californie, la boite	3 00	à	0 00
Ananas, la pièce	0 25	à	0 30
Fraises à la pinte	0 15	à	0 20
Oranges rouges, la douzaine	0 40	à	0 00
Poires de Californie, doz	0 40	à	0 00
Prunes "	0 25	à	0 00
Pêches " "	0 40	à	0 00
Groseilles, pinte	0 20	à	0 00
Bluets, boite	1 30	à	1 40
Gadelles rouges gallon	0 50	à	0 00
Gadelles blanches, gallon	0 50	à	0 00

Beaudet & Desjardins

COIN des RUES BAY et FLORENCE, OTTAWA

MANUFACTURIERS DE

Cadres d'ouvertures, Portes, Jalousies, Moulures, Bois pour plancher, Bois à lambrisser, Meubles, Etc., Etc. Bois de charpente préparé constamment en mains.

Les meilleurs machines améliorées sont en usages dans notre établissement

Ouvrage de première Classe garanti. Communication téléphoniques.

BUREAU A LA VILLE :

No 26 RUE SPARKS. RUSSELL HOUSE

Produits de la Laiterie

Beurre de choix, par lb	$0 00	à	0 00
Crémerie	0 00	à	0 00
Beurre en tinette	0 26	à	0 29
Bon beurre de laiterie	0 22	à	0 25
Fromage	0 12	à	0 14
Œufs frais, la douzaine	0 00	à	0 00
Œufs en boite	0 19	à	0 20

Viandes

Bœuf de choix, la lb	$0 15	à	0 18
Bœuf ordinaire	0 10	à	0 12
Mouton, la lb	0 00	à	0 12
Agneau, quartier	1 00	à	1 50
Veau, la lb	0 10	à	0 12
Lard, la lb	0 12	à	0 14
Jambon, la lb	0 00	à	0 15
Saindoux, la lb	0 10	à	0 12
Saucisse, la lb	0 10	à	0 15
Porc apprêté, par 100 lbs	9 00	à	10 00
Lard fumé, la lb	0 00	à	0 13

Poisson

Brochet, la lb	$0 00	à	0 00
Morue, la lb	0 00	à	0 06
Hadoc, la lb	0 06	à	0 00
Flétan	0 12	à	0 15
Hadoc fumé	0 00	à	0 10
Homard, la lb	0 00	à	0 00
Esturgeon, la lb	0 00	à	0 15
Poisson blanc	0 00	à	0 15
Doré de rivière	0 25	à	0 30
Truite saumon frais	0 20	à	0 25
Harengs frais, gros, la douz	0 12	à	0 15
" " petits, la douz	0 25	à	0 50
Anguille salée, la paire	0 00	à	0 10
Barbotte préparée	0 00	à	0 00
Maskinonge	0 00	à	0 00
Maquereaux	0 00	à	0 15
Perchaud (dadouane)	0 20	à	0 25
Carpes	0 15	à	0 20
Truite tachetée	0 00	à	0 10
Petit poisson gelé